



EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE DENGES

Séance du 15 juin 2020
Présidence M. Grégoire TAVERNIER

Le Conseil communal de Denges.

- vu le préavis de la Municipalité N° 1/2020 du 24 février 2020
- où le rapport de la commission chargée de son étude
- Considérant que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour

DÉCIDE

1. D'approuver la reprise de l'UAPE « les Pirates » par la Commune de Denges avec effet au 1^{er} janvier 2021 selon l'amendement du 8 juin 2020.
2. De donner mandat à la Municipalité d'inscrire le budget de l'UAPE dans le budget communal dès 2021.
3. D'autoriser la Municipalité à réaliser toutes les démarches administratives nécessaires à l'avancement de ce dossier.

Ainsi délibéré en séance du 15 juin 2020

Extrait fait à Denges le 16 juin 2020

POUR LE CONSEIL COMMUNAL

Le Président

La Secrétaire

G. Tavernier

F. Palpacuer

